

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la
recherche

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 11 janvier 2023 portant nomination
au comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la
recherche

**Le ministre auprès de la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de
la recherche,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L112-1 et ses
articles R211-1 à R254-93 ;

Vu le décret n° 2022-421 du 23 mars 2022 relatif à la formation spécialisée
instituée au sein du comité social d'administration ministériel du ministère chargé de
l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin et de répartition des sièges lors
des élections professionnelles du 8 décembre 2022 ;

Vu le nombre de voix obtenues par les organisations syndicales auprès des maîtres
de conférences, des professeurs des universités et des assistants de l'enseignement
supérieur au scrutin du 8 décembre 2022 pour l'élection des représentants du
personnel au sein du comité social d'administration ministériel du ministère chargé de
l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 11 janvier 2023 modifié portant nomination des représentants du
personnel au comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et
de la recherche ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté du 11 janvier 2023 susvisé est modifié comme suit :

1. Au titre de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) Education

- Alain FAVENNEC est désigné en qualité de représentant titulaire en remplacement de
Alain HALERE.
- Xavier DUCHEMIN est désigné en qualité de représentant suppléant en remplacement
de Alain FAVENNEC.

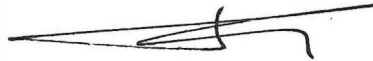
Article 2

Le présent arrêté prend effet dès publication sur le site ministériel <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> , rubrique « ressources humaines», puis « vie des agents » et « dialogue social ».

Fait à Paris, le 31 juillet 2025

Le ministre auprès de la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation

La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines



Sophie REYNES